

---

## Brève. Comment la mise en commun des résultats d'analyse sanitaire permet d'exercer une vigilance nationale dans la filière céréalière ?

### *Short item. How does the pooling of analysis results support national vigilance in the grain sector?*

Ludovic Chanut, (1) (l.chanut.irtac@wanadoo.fr), Diane Cuzzucoli, (2), Sandra Favret, (2)

(1) Irtac, Paris, France

(2) ENVA-Anses, Maisons-Alfort, France

**Mots-clés : qualité sanitaire, autocontrôles, céréales/Keywords: Food safety, Self monitoring, Cereals**

Mis en place et géré par l'Irtac(1) depuis 2000, le Plan de surveillance sanitaire des céréales (PSSC) permet aux opérateurs de la production, de la collecte, et de la première et seconde transformation de céréales de disposer d'une base de données élargie concernant les contaminants dans la filière céréalière (mycotoxines, produits phytosanitaires, éléments traces métalliques, etc.), aussi bien en alimentation humaine qu'animale.

Chaque opérateur peut ainsi affiner son analyse de risque et adapter son plan d'autocontrôles en fonction des résultats du PSSC.

Chaque année, une liste de contaminants prioritaires et à surveiller est établie par les experts réunis au sein de l'Irtac: ces listes sont basées sur la fréquence et les niveaux de contamination relevés et prennent également en compte le statut réglementaire du contaminant. Cette démarche collective permet de contribuer à la sécurité sanitaire des aliments et de ce fait de mettre en valeur les efforts de l'ensemble de la filière céréalière.

Le PSSC donne ainsi une meilleure visibilité sur la qualité des campagnes céréalières et permet d'évaluer l'évolution de la contamination par certaines substances au cours des années. Par ailleurs, il permet d'identifier des signaux faibles qui seraient beaucoup moins visibles sans cette mutualisation.

Les principaux résultats font l'objet d'une présentation annuelle à laquelle sont conviés les représentants des professionnels et des administrations concernées.

En outre, l'Irtac est partenaire de l'Anses dans le cadre du déploiement de la section sanitaire de l'Observatoire de l'alimentation, en transmettant les données issues du PSSC, mutualisées ensuite avec les données de surveillance publiques. Cette mise en commun de données permettra, à terme, d'objectiver le niveau sanitaire des aliments à différentes étapes de la chaîne et de caractériser les étapes clés pour la maîtrise sanitaire. De plus, en donnant une meilleure visibilité de la couverture et de la complémentarité des systèmes privés et publics de surveillance, ce dispositif facilitera l'identification d'étapes ou de couples jugés d'intérêt prioritaire actuellement peu ou non couverts par des plans de surveillance, et aidera ainsi à optimiser la vigilance nationale et la détection de l'émergence de nouveaux risques sur l'ensemble de la filière céréalière.

---

(1) Association loi 1901 créée en 1983, l'Irtac (Institut de recherches technologiques agroalimentaire des céréales) mène des actions collectives au sein de la filière céréalière.